

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 210

Artikel: De-ci, de-là... : la question des sages-femmes en Suisse

Autor: A.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il serait bon maintenant que tous, abstinents et non abstinents, s'initient à cette question et travaillent à lui donner une solution satisfaisante. Elle est d'une extrême importance pour tous et touche chacun par un point ou un autre.

Les dernières statistiques prouvent que la Suisse est au premier rang pour la consommation du « schnaps ». Voulons-nous garder cette première place qui signifie un amoindrissement pour tout notre peuple? Et ne voulons-nous pas aider à trouver l'argent nécessaire pour mener à bien l'assurance vieillesse et survivants, cette assurance promise depuis 1918, et que tant de pauvres vieux, fatigués par le travail et la vie, attendent en vain?

Dans le rapport que le pasteur F. Rudolf a présenté le 3 décembre 1924 à la Commission d'Economie sociale de la Société suisse d'Utilité publique, il a soumis à cette Commission les trois propositions suivantes, qui ont été adoptées par la dite Commission et par celle d'Hygiène de la même Société :

1° Demander à la *Revue d'Utilité publique* d'ouvrir largement ses colonnes pour discuter toute la question.

2° Demander à la Commission centrale de la Société d'Utilité publique de faire traiter à la prochaine assemblée générale la question du régime des alcools par des rapporteurs bien au courant de la question.

3° Enfin, ouvrir un concours pour réunir de bons articles littéraires sur le danger de la « goutte », articles destinés aux feuilles du dimanche, almanachs, etc. En Suisse allemande, plusieurs écrivains ont déjà promis leur collaboration.

Ce sont les premiers jalons d'une campagne qui commence. Et bien qu'il soit malheureusement fort probable que les femmes ne pourront pas prendre part à la votation qui interviendra, il faut cependant qu'elles s'intéressent à cette question et usent de toute leur influence pour la résoudre. Il s'agit du bien-être du pays tout entier, de la santé des générations futures et aussi d'un acte de justice qui doit être accompli le plus rapidement possible.

JEANNE PITTET.

De-ci, De-là...

La question des sages-femmes en Suisse ¹

Depuis quelque temps, les médecins — et les sages-femmes elles-mêmes réclament une réforme fondamentale dans la préparation à cette carrière. Les détails qui suivent permettront aux lecteurs de comprendre à quel point des améliorations sont urgentes.

Sur nos 25 cantons, un petit nombre seulement ont institué des cours pour sages-femmes. Dans plusieurs, ceux-ci n'ont qu'une durée tout à fait insuffisante. Des cours de répétition existent sur le papier, mais ils n'offrent qu'une garantie illusoire, parce qu'ils dépendent de circonstances diverses et que leur introduction est affaire de chance. A l'exception de Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Vaud et Zoug, il y a partout des sages-femmes communales, quelquefois seules autorisées à pratiquer. Mais en thèse générale on ne tient pas assez compte des besoins réels, de sorte qu'il existe, surtout dans les villes, un surplus qui fait baisser le revenu de chacune. La diminution des naissances et la préférence accordée aux accouchements en clinique exercent aussi une influence fâcheuse sur leur situation, d'autant plus que très rarement on leur accorde une pension de vieillesse.

Si l'on ne proportionne pas assez le nombre aux besoins de la population, il est encore plus regrettable qu'on ne prenne presque nulle part en considération les aptitudes intellectuelles et morales. Il va de soi qu'une vocation si peu rémunérée et qui impose de graves responsabilités sans être entourée d'une véritable estime, ne tentera guère les jeunes filles bien douées au point de vue du caractère et de l'intelligence. Il en résulte que beaucoup de sages-femmes sont des personnalités médiocres qui devraient être tenues à l'écart de la carrière. Les gains sont généralement minimes. Lorsque le nombre des accouchements descend à une dizaine par année, la position devient tout à fait misérable et ne correspond plus aux exigences de vie les plus modestes. Les traitements de disponibilité (*Wartegeld*), qui forment d'ailleurs une exception, sont aussi beaucoup trop bas. Dans la majorité des cas, la sage-femme n'arrive pas à gagner plus de 1500 fr., ce qui est insuffisant, même à la campagne. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'entre elles se livrent à des pratiques illicites qui donnent moins de peine et rapportent davantage.

Ce ne pourra être qu'en rétribuant mieux leurs services, en choisissant avec plus de soin les postulantes et en adoptant le nombre de celles qui exercent aux besoins de la population, qu'on réussira à relever cette profession, pourtant si indispensable, et qui, pratiquée dans de meilleures conditions, pourrait avoir une influence salutaire sur l'hygiène et la morale publiques. Malheureusement, les efforts de l'Association suisse des sages-femmes n'ont rencontré jusqu'ici qu'un accueil très peu favorable auprès des autorités. Il est donc de toute nécessité d'éclairer l'opinion et de vaincre l'indifférence générale, ce qui amènera peu à peu les réformes désirées.

A. M.

¹ N. D. L. R. — Rappelons à ce propos que cette question se pose de façon très particulièrement importante dans le canton de Genève. (V. l'article que le *Mouvement Féministe* lui a consacré dans le N° 120.)

cœur. La bicyclette du père est reléguée dans la petite buanderie, où elle est au chemin de tout le monde, ainsi, du reste, que la voiture dans le parloir. Cette pièce a deux mètres et demi sur trois, et c'est la plus grande de la maison, la cuisine exceptée. Boiseries brun-noirâtre, tapisserie khaki fané, plafond enfumé, stores baissés: ce parloir est gai comme un sépulcre. La rue est si étroite que toutes ces petites maisons se volent les unes aux autres la lumière et le soleil.

La cuisine, qui, ainsi que le parloir, occupe le rez-de-chaussée, a une fenêtre unique, grande à peu près comme l'ardoise d'un écolier. Le fourneau, avec sa bouilloire à robinet, occupe une des parois. Quand Annie entra dans la maison, la bouilloire était fendue, et elle l'est aujourd'hui encore, parce que la propriétaire ne veut pas la faire réparer, pas plus qu'elle ne consent à remplacer la chaudière branlante de la buanderie, ou à guérir la cheminée qui fume. C'est donc un vautour que cette propriétaire? Pas du tout. C'est une vieille demoiselle vivant péniblement des loyers de deux ou trois petites maisons qui lui rapportent très peu d'argent, à cause des mauvais payeurs et du prix exorbitant de la moindre réparation, d'autant plus exorbitant parce que les gens de métier ont affaire à une femme.

Le petit réduit du combustible s'ouvre dans la cuisine et chaque fois qu'on y introduit un sac de charbon, toute la pièce est saupoudrée de noir. L'armoire aux provisions sent toujours mauvais, ce qui vient peut-être de ce que le lait, la

viande, le poisson et les légumes achetés par Mrs. Britain ne sont jamais tout à fait frais. Pour avoir de la marchandise fraîche, il faudrait quitter ce quartier de pauvres gens et faire ses emplettes dans de belles boutiques lointaines.

Les rayons de la petite buanderie seraient moins encombrés de vieilles chaussures, de vieux pots et de vieilles boîtes, si Annie pouvait apprendre à se débarrasser des choses inutiles. Voici cette fameuse chaudière rafistolée huit fois en cinq ans et entourée d'une telle couche de ciment qu'il faut beaucoup de combustible pour chauffer l'eau qui n'arrive jamais à bouillir. Après quelque temps, le ciment se désagrége et les pieds de Mrs. Britain font *plouf, plouf*, dans un mélange d'eau et de cendres. Il faudrait à cette ménagère obligée de faire la lessive tous les huit jours une chaudière en bon état, et, au-dessus, un robinet pour amener l'eau, car elle s'éreinte à la remplir avec un seau. Si l'on songe qu'elle fait ce travail jusqu'au dernier jour de ses grossesses, on s'étonne qu'elle et les enfants n'en soient pas plus abimés.

Quand Mrs. Britain veut prendre un bain, elle doit attendre que la cuisine soit évacuée. L'eau est chauffée dans la chaudière ou dans la bouilloire; quand il s'agit de vider la baignoire, comme le tuyau d'écoulement de l'évier est trop étroit et que l'eau débordé, il faut qu'Annie brave la bronchite en allant verser seau après seau dans la grille d'égout de la petite cour. Le tuyau d'écoulement est en outre affligé d'un trou sous l'évier et d'un bien mauvais caractère. En effet, il suffit que